

La deuxième leçon d'Alain Supiot sur la gouvernance par les nombres s'intitule « **En quête de la machine à gouverner** » :

Voici la présentation de **Merryl Moneghetti (dont je trouve toutes les synthèses remarquables)** :

« Pourquoi dans le contexte de la globalisation, faut-il s'interroger sur la diversité de sens de la notion de gouvernement ? Pourquoi l'Etat social est-il une catégorie à requestionner ? Pourquoi la quête de la « machine à gouverner » et pourquoi cette machine n'est-elle plus régie par des lois ?

 Couverture du Léviathan de Thomas Hobbes en 1651 / « L'écrivain », automate de Pierre Jaquet-Droz, 1774 (A. Supiot reprend le détail du mécanisme dans « La Gouvernance par les nombres » Fayard, p 37) Crédits : Wikicommons / Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel

Quel est ce besoin vital de se mettre en scène pour tout gouvernement, qu'il soit un Etat ou une entreprise ? Que veut dire le mot « représenter » en droit du travail ? Comment la loi peut-elle perdre sa « souveraineté pour se faire l'instrument de la réalisation d'un programme dans l'imaginaire cybernétique ?

Nous poursuivons en compagnie du juriste [Alain Supiot, Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités »](#), fondateur en 2008 de l'[Institut d'études avancées de Nantes](#), sa série de cours intitulée, « [Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres](#) ».

Dans la [présentation de ce cours pour le Collège de France, Alain Supiot](#) souligne :

« Derrière le glissement sémantique du « **gouvernement** » à la « **gouvernance** », c'est une nouvelle façon de diriger les hommes que donne à voir l'analyse juridique. La raison du pouvoir n'est plus recherchée dans une instance souveraine transcendant la société, mais dans des normes témoignant de son bon fonctionnement. »

Cette semaine, Alain Supiot explore le gouvernement par les lois sur la longue durée (de l'Antiquité à aujourd'hui) et il interroge le rapport aux lois d'autres cultures. Il indique ainsi reprenant les travaux de l'ethnobotaniste **André Haudricourt** :

« A la métaphore du berger ou du timonier - de celui qui conduit les hommes avec un bâton, en exerçant sur eux une action directe - s'oppose dans les pays à dominante horticole celle du jardinier, qui agit indirectement en créant les conditions les plus favorables à l'éclosion du génie propre de chaque espèce de plante ».

Alain Supiot suit l'évolution de la « **machine à gouverner imaginée par Hobbes** »,

« calquée sur le modèle de l'automate et régie par des lois inflexibles du même types que l'astrophysique » vers son modèle cybernétique.

Dans [une interview donnée au magazine, L'Usine Nouvelle en 2015, Alain Supiot](#) résumait :

« Comme souvent, le changement d'imaginaire a commencé dans l'ordre juridique avant de s'exprimer au plan scientifique et technique. La perte de la foi dans l'existence d'un souverain législateur date du XIX^e siècle et de la première crise de légitimité de l'État. C'est cette crise qui a donné naissance à l'État social, mais aussi aux expériences totalitaires du XX^e siècle qui ont cherché dans la science les « vraies lois » devant régir l'humanité. Au plan scientifique et technique ce sont dès les années 30, de grandes découvertes mathématiques, puis l'invention de la machine de Turing et les débuts de l'informatique, qui marquent ce passage à l'imaginaire cybernétique (...) Trois concepts jouent un rôle essentiel dans cette nouvelle vision de l'homme et du monde : le programme, le feedback (aujourd'hui nous dirions la « réactivité ») et la performance. « L'homme machine » des XVII^e-XVIII^e siècles disparaît, ou plus exac-

tement, il se métamorphose en « machine intelligente », machine programmable par des objectifs chiffrés (...) **Le fantasme aujourd’hui poursuivi est celui d’une mise en pilotage automatique des affaires humaines.** »

Alors, comment l’Europe pense-t-elle le gouvernement des hommes ? Nous gagnons l’amphithéâtre du Collège de France, pour [le cours d’Alain Supiot, le 7 février 2013, « En quête de la machine à gouverner »](#).

Pour prolonger :

Les **ressources en ligne autour d’Alain Supiot** : [bibliographie](#), [conférences et entretiens](#), les [résumés annuels](#) des cours...

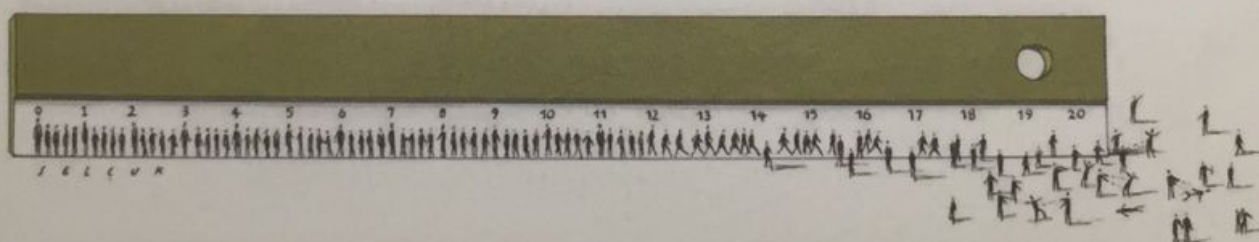
[La leçon inaugurale d’Alain Supiot, « Grandeur et misère de l’État social »](#) sur France Culture et au Collège de France([lien vers le fichier vidéo](#)).

Alain Supiot, [La Gouvernance par les lois, Fayard](#), 2015, Collection « [Poids et Mesures du monde](#) »

Alain Supiot

La Gouvernance par les nombres

*Cours au Collège de France
(2012-2014)*



FAYARD
POIDS ET MESURES
DU MONDE

Le musée d'art et d'histoire de Neuchâtel présente sur son site des photos des automates de l'horloger, Pierre Jaquet-Droz avec un commentaire sur les oeuvre et les mécanismes. « Les automates sont exposés et accessibles au public toute l'année et fonctionnent en démonstrations le premier dimanche du mois ou encore sur réservation »...

Alain Supiot au [Collège de France](#) en entretien :

Présentation de [l'Institut d'études avancées Nantes](#)

[Voir tous les épisodes](#)

DANS LA MÊME SÉRIE



[Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres \(3/12\) : L'essence des lois, le nomos grec et la lex dans le droit romain](#)



[Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres \(4/12\) : L'essence de la loi dans la tradition juridique occidentale](#)



[Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres \(5/12\) : Ritualisme et légalisme](#)

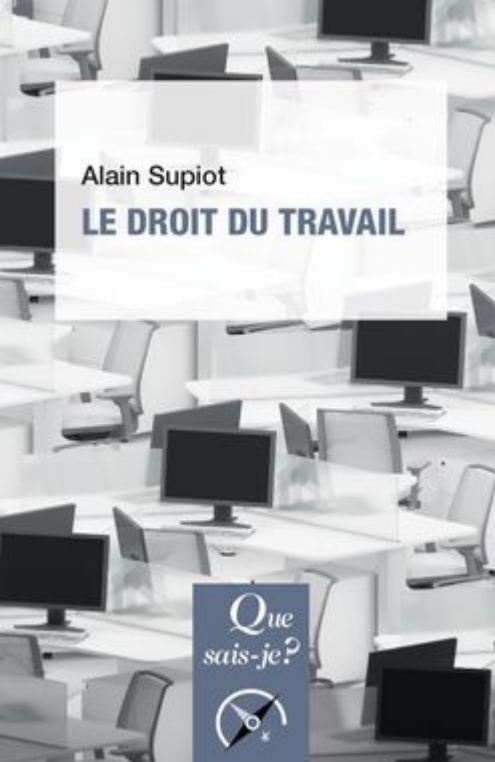


[Grandeur et misère de l'Etat social](#)
[Alain Supiot](#) Fayard, 2013



[La Gouvernance par les nombres](#)

[Alain Supiot](#) Fayard, 2015



[Le droit du travail](#)

[Alain Supiot](#) PUF - Que sais-je?, 2019



[L'esprit de Philadelphie : la justice sociale face au marché total](#)

[Alain Supiot](#) Seuil, 2010

Source : France Culture,

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-cours-du-college-de-france/du-gouvernement-par-les-lois-la-gouvernance-par-les-1>

Fil Facebook correspondant à ce billet :